

question impériale et la présence de régiments anglais en Canada a produit, sans doute, un bon effet dans ce sens. On a toujours éprouvé un grand plaisir en Canada—du moins, il en était ainsi dans le temps de ma jeunesse—à voir parader les troupes impériales en garnison ici. A cette époque le gouvernement impérial entretenait en Canada une force militaire considérable, et ce fait produisit certainement une certaine influence sur l'opinion publique; mais le gouvernement impérial a résolu depuis de retirer du Canada ses troupes de garnison et même sa marine de guerre des eaux de l'Atlantique septentrional. L'opinion qui prévaut, aujourd'hui, diffère entièrement de celle qui prévalait il y a un siècle. Jusqu'à l'année dernière, on considérait comme important, en Angleterre, d'entretenir des stations navales en Canada sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Les stations situées aux Bermudes, à Halifax et à Esquimalt étaient considérées comme très importantes. C'étaient autant de centres servant de bases aux opérations de la flotte de guerre et d'où celle-ci pourrait diriger aisément ses mouvements dans toutes les directions, si la chose devenait nécessaire. Si la Chambre a remarqué les observations faites par M. Haldane, le nouveau ministre de la Guerre, elle doit comprendre que ce ministre procède en appliquant le principe de la concentration dans une mesure qui est même de nature à surprendre plusieurs d'entre nous. C'est-à-dire qu'il propose de réduire même les fortifications situées sur les côtes de la Grande-Bretagne, elle-même. Il s'en remet entièrement à la marine militaire; il n'augmente pas la force de l'armée de terre; mais il fortifie la flotte et réduit même les dépenses de l'armée. Mon honorable ami (sir Mackenzie Bowell) est d'avis qu'au lieu de nous obliger d'entretenir, nous-mêmes, une garnison permanemment à Halifax et Esquimalt, il est mieux valu contribuer par une subvention en argent à l'entretien des troupes impériales qui étaient ici. Je ne partage pas son avis, et si nous avions proposé une politique de ce genre, nous aurions soulevé une violente opposition. Notre contribution se serait élevée ainsi, peut-être, à une demi d'un pour cent des frais, ce qui ne serait pas pour les contribuables anglais une assistance appréciable. Le crédit voté

pour l'armée et la marine britanniques est très considérable. Il s'élève à environ \$350,000,000, et notre contribution serait si insignifiante qu'elle ne produirait réellement aucune impression favorable en Angleterre. Ce que nous faisons aujourd'hui est, au contraire, quelque chose de substantiel, et c'est une politique qui favorise certainement notre milice permanente. Nous sommes obligés de maintenir en Canada une force militaire permanente comme un noyau d'armée, qui soit le type d'après lequel notre milice puisse être entraînée périodiquement pour se discipliner de plus en plus. C'est pourquoi il semble que la politique que nous adoptons est le seul moyen de répondre rationnellement à cette demande qui nous est faite d'aider la métropole à la défense de l'empire. Personne ne peut nier le fait que si le Canada n'existait pas, aujourd'hui, la marine militaire anglaise n'aurait pas un seul vaisseau de moins. Les vaisseaux de guerre anglais ont été retirés de nos eaux. Nous ne croyons pas en Canada que nous serons jamais impliqués dans une guerre américaine. Il y aura bientôt un siècle que l'épée fut tirée pour résoudre les difficultés qui existaient alors entre l'Angleterre et nos voisins d'Amérique, et l'on ne saurait être accusé de prophétiser gratuitement en disant qu'un autre siècle s'écoulera bien avant qu'un seul coup de fusil soit tiré par les Canadiens contre leurs voisins, ou par ceux-ci contre nous. Le Canada est maintenant absorbée par l'idée de se développer rapidement. Cette idée est dans l'âme de tous. Le Canada est destiné à devenir le foyer d'une population qui ne le cédera probablement en qualité à aucune population des autres parties de la terre.

Pour cette raison le Canada possédera dans l'avenir—et il la possède même à présent—il possédera, dis-je, en proportion de sa population, une classe agricole plus nombreuse, une classe de propriétaires ruraux ne le cédant en rien à aucune population rurale des autres pays—et non une classe de propriétaires ruraux soumis au régime féodal—mais une classe de francs-tenanciers absolument indépendants, étant propriétaires absolus de leurs fermes et les développant rapidement en un patrimoine offrant un confort inconnu à la classe agricole des autres pays. Or, avec une classe de citoyens intelligents comme celle que nous aurons en